

# Plan de protection COVID-19

## Tour de Sagnard

Ski-Club La Sagne

Manifestation du 6 février 2022

Communal de La Sagne

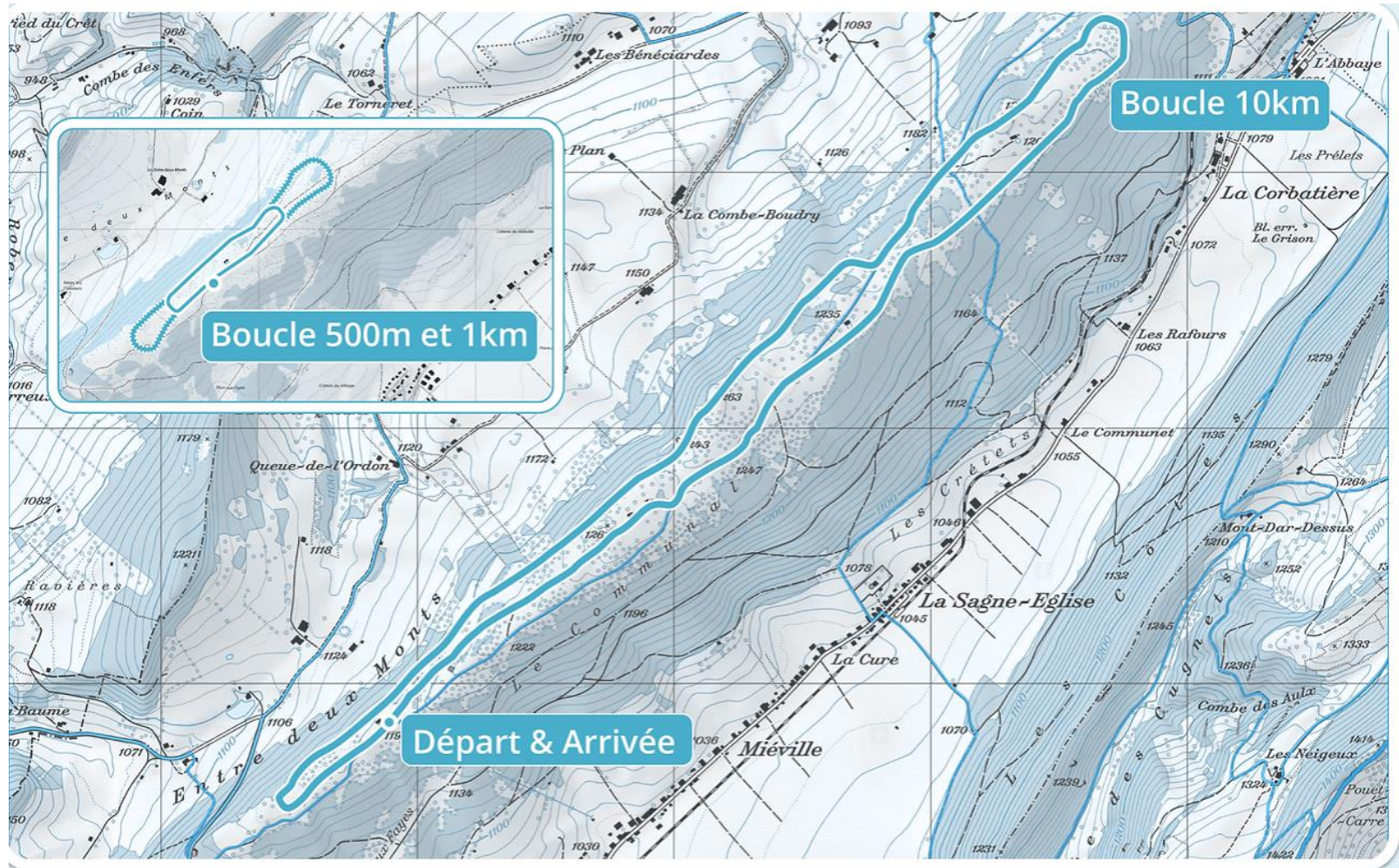
Voir plan ci-après



# Personne responsable de la mise en œuvre du plan de protection

- Pierre Renaud – 079 412 72 56

# Plan de situation lieu de la course et parcours voir ligne en bleu et « départ – arrivée »



# Type de manifestation

- Course populaire de ski de fond (manifestation extérieure)
- Déroulement sur le Communal de La Sagne (400 ha)
- Manifestation < 300 p
  - Pour les personnes > 16 ans: départs individuels
  - Pour les enfants < 16 ans: départ en groupe

# Extérieur/intérieur

- Toute la manifestation se déroule à l'extérieur
- Seul la prise de dossard se fait à l'intérieur, avec masques
- Au vu de l'étendue de la zone, le taux d'occupation sera largement inférieur au 2/3 de la capacité
- Une zone délimitée à cet effet sera dédiée aux personnes qui consomment

# Remise des dossards

- Les dossards sont remis à l'intérieur du 2<sup>ème</sup> abreuvoir (voir lieu de départ et d'arrivée sur le plan)
- Des marquages au sol seront faits pour garantir l'espace de 1,5 m
- Des affiches « Covid » seront apposées à l'entrée de l'abreuvoir
- Du gel désinfectant sera mis à disposition à l'entrée du local

# Obligation du port du masque facial

- Les personnes qui ne sont pas en activité sportive ou ne consomment pas porteront un masque
- Si les conditions atmosphériques le permettent, il y aura quelques tables et bancs à l'extérieur
- Il sera possible de consommer quelques boissons et des sandwiches à manger à l'extérieur, sur les tables
- Un seul food truck sera présent pour fournir des pizzas

# Zone de consommation

- La zone de consommation sera balisée, y c. la mise à disposition de gel désinfectant
- L'accès à la zone de consommation sera contrôlé par des marquage au sol pour le respect de la distance de 1,5 m. Il en sera fait de même pour l'accès au food truck
- La disposition des tables sera fait de telle sorte que les groupes de personnes soient séparés de 1,5 m. Elle ne dépassera pas les 2/3 de la capacité de l'espace
- Un panier sera utilisé pour les échanges d'argent
- Les surfaces et les objets, appareils en contact avec plusieurs personnes seront désinfectés régulièrement



# Contrôle du respect des mesures et mesures particulières

- Un suivi sera fait pour contrôler le respect des mesures
- Une personne supplémentaire sera prévue pour vérifier l'application des mesures dans les zones d'accès et d'attente des installations.
- Du gel désinfectant sera mis à disposition
- Des affiches seront disposées à différents endroits pour informer sur les mesures anti Covid à respecter.
- Seules les personnes ne présentant pas de symptômes seront autorisées à accéder à la manifestation

La Sagne, le 26.01.2022

ANV

